

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAOIE

Arrondissement d'ANNECY

Canton de FAVERGES

**MAIRIE
DE
SERRAVAL**

Serraval, le 20 Mars 2017

Le Maire

A

Mesdames et Messieurs les Habitants de
Serraval

74230 SERRAVAL

Chers Habitants,

J'ai le plaisir de vous inviter à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu, en
Mairie, le :**Jeudi 30 mars 2017
A 20 h 30****Ordre du jour :**

- Approbation du compte rendu de la dernière séance,
- Demandes de subventions
- Travaux forêts
- Urbanisme : DIA
- Vote des subventions
- Vote du taux des 4 taxes
- Approbation des comptes de gestions 2016
- Approbation des comptes administratifs 2016
- Informations et questions diverses.

Je vous prie de croire, Chers Habitants, à l'assurance de mes sentiments les
meilleurs.

Bruno GUIDON

Affichée le : 21/03/17

74230 SERRAVAL • ☎ 04 50 27 50 09 • Fax 04 50 27 54 21
Courriel : mairie@serraval.fr • Site Internet : www.serraval.fr

SEANCE N°3 DU 30 MARS 2017 : DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le trente mars deux mille dix-sept, le Conseil Municipal de la Commune de SERRAVAL s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Bruno GUIDON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mars 2017

Présents : Bruno GUIDON, Nicole BERNARD-BERNADET, Benoît CLAVEL, Christophe GEORGES, Frédéric GILSON, Corinne GOBBER, Nadia JOSSERAND, Dorothee KNOEPFFLER-CARMINATI, Julie LATHUILLE, Jean-Claude LOYEZ, Stéphane PACCARD, Philippe ROISINE, Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL.

Absents : Corinne GOBBER (excusée), Stéphane PACCARD.

Ont donné pouvoir : Corinne GOBBER à Nicole BERNARD-BERNADET.

Dorothee KNOEPFFLER-CARMINATI a été élu secrétaire de séance.

DEL_03062017.

Objet : TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR LA VOIRIE COMMUNALE ET PROJET DE REFECTION DU TOIT DE LA CHAPELLE DE LA BOTTIERE : FONDS DEPARTEMENTAL POUR LE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL.

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil les devis concernant les travaux d'entretien de la voirie communale et le projet de réfection du toit de la chapelle de la Bottière pour l'année 2017.

Conseillers en exercice : 13
Conseillers présents : 11
Conseillers votants : 12
<u>Résultats des votes</u>
pour : 12
contre : 0
abstention : 0

L'estimation du montant des travaux s'élève à 89.728,58 € H.T.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

- | | |
|---|-------------|
| - aide estimée du Conseil Départemental | 44.864,29 € |
| - autofinancement communal | 44.864,29 € |

Les travaux seront réalisés courant 2017.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

- **S'ENGAGE** à réaliser les travaux précités ;
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel et l'échéancier de réalisation ;
- **SOLLICITE** l'aide financière du Conseil Départemental dans le cadre du fonds départemental pour le développement des territoires du Conseil Départemental ;

DEL_03072017.

Objet : AMENAGEMENT DE SECURISATION AU CHEF-LIEU POSE D'UN PANNEAU LUMINEUX : PRODUIT DES AMENDES DE POLICE.

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil le projet de pose d'un panneau lumineux à l'entrée du village, à proximité de l'école. Cela permettrait de sécuriser les piétons et notamment les enfants dans cette partie de la commune.

Conseillers en exercice : 13
Conseillers présents : 11
Conseillers votants : 12
<u>Résultats des votes</u>
pour : 12
contre : 0
abstention : 0

L'estimation du montant des travaux s'élève à 4.384,24 € H.T.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

- **S'ENGAGE** à réaliser les travaux précités ;
- **SOLLICITE** l'aide financière du Conseil Départemental ;
- **DONNE** tout pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer les formalités nécessaires à la mise en œuvre de cette opération.

DEL_03082017.

Objet : PROGRAMME DE TRAVAUX EN FORET – BUDGET 2017.

Conseillers en exercice : 13
Conseillers présents : 11
Conseillers votants : 12
<u>Résultats des votes</u>
pour : 12
contre : 0
abstention : 0

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le programme de travaux patrimoniaux en forêt communale présenté par l'Office National des Forêts.

Le programme comporte les lignes suivantes :

en fonctionnement

- Entretien de périmètre par traitement manuel sur la parcelle 23 pour un coût de 4.463,31 € HT,

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de programmer en fonctionnement l'entretien de périmètre sur la parcelle 23 pour un coût de 4.463,31 € H.T.

ANNEXEDEL_03082017.

 COURRIER REÇU LE : 24 MARS 2017 MAIRIE DE SERRAVAL	ONF - AGENCE DÉPARTEMENTALE HAUTE-SAÛNE LT. BADIOES ARAVIS 937 route des Pavergettes - M.F. du parc des sports 74230 FAVERGES	DEVIS N° DEC: 17-882506-00218571 / 23563 Centre ISO 9001 - ISO 14001
	Votre interlocuteur: JÉRÔME BASTARD-ROUSSET Tél : 03 80 35 40 36 Mtl : jerome.bastard-rousset@onf.fr Tél Portable : 06 35 51 31 22	

Adresse de livraison principale Monsieur le Maire COMMUNE SERRAVAL CHEF-LIEU 74230 SERRAVAL		Adresse client Monsieur le Maire COMMUNE SERRAVAL CHEF-LIEU 74230 SERRAVAL													
Forêt communale de SERRAVAL Objet de la prestation : Programme d'actions pour l'année 2017		Coordonnées Client : Tel : 0450275009 - Fax : 0450275421 SIRET 21740265000014													
DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS TRAVAUX DE MAINTENANCE Entretien périmètre : débroussaillage manuel de la végétation - Peinture des liserés, bornes et leurs repères (Ref : 04-LIPA-EPA01) Localisation : Parcelle 23 Ouverture et mise en peinture des limites. Deux couches de blanc et une de rouge.		Qté ou Base	Un.	P.U. ou Taux	TVA	Montant en € HT									
			1	FO		10,00	4 463,31								
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">TVA</th> </tr> <tr> <th>Taux</th> <th>Base</th> <th>Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>10,00%</td> <td>4 463,31</td> <td>446,33</td> </tr> </tbody> </table>		TVA			Taux	Base	Montant	10,00%	4 463,31	446,33	Total HT				4 463,31 €
TVA															
Taux	Base	Montant													
10,00%	4 463,31	446,33													
		Total TVA ⁽¹⁾				446,33 €									
		Total TTC ⁽¹⁾				4 909,64 €									
Pour faire suite à votre demande, nous avons le plaisir de vous transmettre notre meilleure proposition. Cette offre est valable 3 mois Le 23/03/2017 Responsable de l'offre MARION LAFFIN		Devis lu et accepté pour un montant de : 4 463,31 € HT 4 909,64 € TTC ⁽¹⁾ Transmis en retour à l'ONF pour exécution : A (Signature nom, fonction) G. BASTARD-ROUSSET MURGE													
- En signant ce devis vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de vente de l'ONF. Elles sont disponibles sur www.prestations.onf.fr ou peuvent être adressées sur simple demande à onf-prestations@onf.fr - Cette prestation sera réalisée conformément aux engagements du Règlement National des Travaux et Services Forestiers (RNTSF). - Entreprise agréée pour l'application en prestation de service de produits phytopharmaceutiques (n° d'agrément : IF00267). - Ce devis pourra faire l'objet de factures intermédiaires en fonction de l'avancement des prestations.															
(1) Taux de TVA appliqué sous réserve de modification législative															

DEL_03092017.

Objet : Vote des subventions 2017.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les différentes sommes allouées à diverses associations communales, extra et intercommunales de l'année 2016.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

Conseillers en exercice : 13 Conseillers présents : 11 Conseillers votants : 12 <u>Résultats des votes</u> pour : 12 contre : 0 abstention : 0
--

- **DECIDE** d'allouer aux organismes suivants les sommes mentionnées ci-dessous pour l'année 2017 :

Banque alimentaire	70,00 €	
Coopérative Scolaire	450,00 €	
Sou des Ecoles		400,00 € et une
gratuité de salle des fêtes		
Club « Lou Z'Amojeux »	200,00 €	
Association « La Farandole » (CLSH et crèche)		16.000,00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers du Bouchet	430,00 €	
Centre de pratique musicale de Thônes	144,00 €	
Maison Familiale de l'Arclosan projet peinture		250,00 €
soit au total	17.944,00 €	

DEL_03102017.

Objet : **Vote du taux des 4 taxes.**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un état des taux d'imposition de 2016 des 4 taxes directes locales qui fait apparaître l'évolution des bases par rapport à 2016 pour les 4 taxes et le produit fiscal attendu à taux constant.

Conseillers en exercice : 13
Conseillers présents : 11
Conseillers votants : 12
<u>Résultats des votes</u>
pour : 12
contre : 0
abstention : 0

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux pour l'année 2017.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **FIXE** les taux comme suit :

<i>taxe d'habitation</i>	18,97 %
<i>taxe foncière (bâti)</i>	12,99 %
<i>taxe foncière (non bâti)</i>	75,59 %

pour l'année 2017.

DEL_03102017.

Objet : **Approbation des comptes de gestion 2016.**

Conseillers en exercice : 13
 Conseillers présents : 11
 Conseillers votants : 12
Résultats des votes
 pour : 12
 contre : 0
 abstention : 0

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les Comptes de Gestion de l'année 2016 concernant le Budget Principal, le Budget Annexe de l'Eau et le budget Annexe Gîte de Praz d'Zeures, préparés par Monsieur COLLART, Trésorier de Thônes ; il précise également que les résultats présentés concordent au centime près avec la comptabilité communale.

Le Conseil Municipal,

Après avoir vérifié la concordance des résultats préparés par Monsieur COLLART, Trésorier, et présentés par Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les Comptes de Gestion de l'année 2016 concernant le Budget Principal, le Budget Annexe de l'Eau et le budget Gîte Praz D'Zeures présentés par Monsieur COLLART, Trésorier

DEL_03122017.

Objet : **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE GITE DE PRAZ D'ZEURES 2016.**

Conseillers en exercice : 13
 Conseillers présents : 11
 Conseillers votants : 12
Résultats des votes
 pour : 12
 contre : 0
 abstention : 0

Sous la présidence de Madame Nicole BERNARD-BERNARDET, Adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif du budget annexe Gîte de Praz D'Zeures 2016 qui s'établit ainsi :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
011 Charges à caractère général	1 712,00	75 Produits de gestion courante	2 140,97
		002 Excédent de fonctionnement reporté	1 316,24
TOTAL	1 712,00	TOTAL	3 457,21

Résultat d'exploitation : + 1 745,21 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
21 Immobilisations corporelles	185 516,75	13 Subventions d'investissements	116 710,23
23 Immobilisations en cours	1 271,90	23 Immobilisations en cours	108 155,35
		001 Excédent d'investissement reporté	754,27
TOTAL	186 788,65	TOTAL	225 619,85

Excédent d'investissement : + 38 831,20 €

Hors de la présence de Monsieur Bruno GUIDON, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget annexe Gîte de Praz D'Zeures 2016.

Conseillers en exercice : 13
 Conseillers présents : 11
 Conseillers votants : 12
Résultats des votes
 pour : 12
 contre : 0
 abstention : 0

DEL_03132017.

Objet : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT 2016.

Sous la présidence de Madame Nicole BERNARD-BERNARDET, Adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif du budget annexe eau et assainissement 2016 qui s'établit ainsi :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
011 Charges à caractère général	37 458,34	70 Produits des services	133 594,25
012 Charges de personnel et frais assimilés	9 836,78	74 Subventions d'exploitation	4 675,20
66 Charges financières	17 849,53	042 Opérations d'ordre entre sections	27 975,03
701249 Redevance Agence de l'Eau	10 018,00		
67 Charges exceptionnelles	322,49		
68 Dotation aux amortissements	68 942,86		
TOTAL	144 428,00	TOTAL	166 244,48

Résultat d'exploitation : + 21 816,48 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
16 Emprunts et dettes assimilées	37 401,73	10 Dotations, fonds divers et réserves	42 012,97
23 Immobilisations en cours	126 107,80	13 Subventions d'investissements	18 888,00
040 Opérations ordre entre sections	27 975,03	28 Amortissement subventions	68 942,86
45 Comptabilité rattachée	34 800,00	001 Excédent d'investissement reporté	65 245,62
		45 Comptabilité rattachée	33 019,20
TOTAL	226 284,56	TOTAL	228 108,65

Excédent d'investissement : + 1 824,09 €

Compte tenu des restes à réaliser :

- en dépenses d'investissement 5 166,80 €
 - en recettes d'investissement 31 000,00 €

Résultat réel d'investissement : + 27 657,29 €

Hors de la présence de Monsieur Bruno GUIDON, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget annexe eau et assainissement 2016.

DEL_03142017.**Objet : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL 2016.**

Conseillers en exercice : 13
 Conseillers présents : 11
 Conseillers votants : 12
Résultats des votes
 pour : 12
 contre : 0
 abstention : 0

Sous la présidence de Madame Nicole BERNARD-BENARDET, Adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif du budget principal 2015 qui s'établit ainsi :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
011 Charges à caractère général	153 548,16	013 Atténuations de charges	2 631,90
012 Charges de personnel	216 782,83	70 Produits des services	92 781,35
65 Autres charges de gestion courante	103 874,27	73 Impôts et taxes	353 359,19
66 Charges financières	17 195,46	74 Dotations et participations	172 319,45
014 Atténuation de produits	16 499,00	75 Autres produits de gestion courante	12 453,51
042 Opérations d'ordre entre sections	21 709,20	76 Produits financiers	3,62
		77 Produits exceptionnels	3 890,98
TOTAL	529 608,92	TOTAL	637 440,00

Résultat de fonctionnement : + 107 831,08 €**INVESTISSEMENT**

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
16 Emprunts et de dettes	62 140,11	10 Dotations, fonds divers et réserves	180 215,93
20 Immobilisations incorporelles	365,72	13 Subventions d'investissement	24 560,58
21 Immobilisations corporelles	19 547,05	28 Amortissements	21 709,20
23 Immobilisations en cours	102 189,90	45 Comptabilité rattachée	13 385,32
204 Subventions d'équipement versées	15 760,30		
001 Déficit d'investissement reporté	8 030,81		
45 Comptabilité rattachée	13 385,32		
TOTAL	221 419,21	TOTAL	239 871,03

Résultat d'investissement : + 18 451,82 €

Compte tenu des restes à réaliser :

- en dépenses d'investissement 15 098,28 €
- en recettes d'investissement 4 264,92 €

Résultat réel d'investissement : + 7 618,46 €

Hors de la présence de Monsieur Bruno GUIDON, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget principal 2015.

SEANCE N°3 : DEL_03062017 ; DEL_03072017 ; DEL_03082017 ; ANNEXEDEL_03082017 ; DEL_03092017 ; DEL_03102017 ; DEL_03112017 ; DEL_03122017 ; DEL_03132017 ; DEL_03142017. AFFICHAGE DU COMPTE-RENDU LE : 4 AVRIL 2017			
Bruno GUIDON	Nicole BERNARD- BERNARDET	Benoît CLAVEL	Christophe GEORGES
Frédéric GILSON	Nadia JOSSERAND	Dorothée KNOEPFFLER- CARMINATI	Julie LATHUILLE
Jean-Claude LOYEZ	Philippe ROISINE	Jean-Luc THIAFFEY- RENCOREL	